

Lorsque l'on enseigne en CP, l'appui sur un manuel scolaire de qualité et le suivi rigoureux du guide pédagogique du maître qui l'accompagne sont des facteurs de succès pour réussir l'enseignement de la lecture et de l'écriture. Les constats réalisés depuis près de vingt ans mettent pourtant en évidence que le manuel est trop peu présent dans les classes.

Support le plus légitime pour apprendre à devenir lecteur, le choix d'un manuel par l'équipe pédagogique est toutefois complexe et exige des repères, des clés de lecture et des critères de sélection qui relèvent d'une réelle culture didactique. Les outils proposés ici sont destinés à guider les professeurs dans ce travail exigeant, tant il conditionne la réussite des élèves.

Qu'est-ce qu'un manuel de lecture ?

Pour l'élève, un outil d'apprentissage

Le manuel de lecture constitue un support particulier à destination des élèves et répond à un objectif clairement identifié : permettre aux élèves de lire et d'écrire de manière autonome à la fin du CP. Outil de référence soutenant l'apprentissage, il contribue à développer progressivement les compétences de lecteur par le biais d'activités spécifiques dédiées à l'étude du code.

L'appui sur un manuel de lecture s'avère rassurant pour l'élève qui l'identifie comme un élément essentiel de son année de CP. Manipuler régulièrement le livre, se repérer dans l'organisation des pages, développent chez l'élève des habiletés de lecteur. Le rapport privilégié entretenu avec le manuel contribue à développer et à cultiver le plaisir d'apprendre à lire, tout comme il autorise l'appropriation pleine et entière de l'acte de lire.

Pour le professeur et pour l'équipe pédagogique, un guide pour l'organisation de l'enseignement

L'usage du manuel scolaire n'est pas généralisé dans les classes. Dans le rapport de recherche *Lire et écrire (Étude de l'influence des pratiques d'enseignement de la lecture et de l'écriture sur la qualité des premiers apprentissages, Ifé, 2015)* l'enquête révèle que 31% des enseignants n'utilisent pas de manuel. Or, la construction par le professeur de sa propre démarche pédagogique et l'élaboration de ses supports d'enseignement personnels conduisent dans la grande majorité des situations au montage hétéroclite de documents qui interroge la structuration et la cohérence des apprentissages des élèves. Le recours aux photocopies en noir et blanc, sous forme de feuilles dispersées dans des porte-vues ou des classeurs, parfois associées à des documents préparés par le professeur de la classe, interroge aussi la façon dont l'élève entre dans le savoir et la culture pour cette première année d'école élémentaire.

L'usage d'un manuel de lecture concourt efficacement à la réussite de l'enseignement de la lecture. Les professeurs y trouveront des appuis nécessaires et rassurants, notamment lorsqu'ils débutent dans une classe de CP.

Chaque manuel de lecture repose sur une démarche pédagogique progressive et structurée qui lui est propre (progression, rythme d'apprentissage, activités, textes, etc.) et présente, selon des proportions variées, les composantes de l'apprentissage de la lecture. Il convient donc d'accorder le temps nécessaire à l'analyse de différents manuels pour retenir le plus pertinent au regard de l'ensemble des éléments proposés.

Le choix du manuel conditionne la planification de l'étude du code qui sera enseignée. La programmation et la progression des correspondances graphèmes-phonèmes (CGP) étudiées, le rythme d'apprentissage, les textes qui sont proposés influent sur l'entrée de l'élève dans l'apprentissage de la lecture.

Construire un parcours de lecteur cohérent et progressif durant la scolarité de l'élève s'avère indispensable. Ce choix ne peut relever d'un acte professionnel isolé. Il nécessite une réflexion collective au sein de l'équipe pédagogique :

- **pour les professeurs de CP.** L'harmonisation des pratiques (manuel de lecture, progressions des CGP, outils communs), est essentielle pour construire la cohérence des apprentissages. Elle rend lisibles les attendus de l'école aux élèves et à leur famille ;
- **pour les autres professeurs, de l'école maternelle et de l'école élémentaire.** Connaître la démarche proposée par le manuel de CP, la progression des CGP étudiées, les mots référents et les mots outils utilisés doit interroger :
 - **les professeurs de l'école maternelle sur :**
 - les premières activités à engager sur le code (choix des syllabes puis des phonèmes à identifier à l'oral, représentation ou non du nombre de syllabes orales, codage d'une syllabe cible, de sa localisation, etc.);

- les outils communs à construire (affichages, cahiers de syllabes ou de sons, etc.). Les traces de ces premiers apprentissages suivront l'élève à l'école élémentaire ;
- les professeurs de CE1, de CE2 et de cycle 3 sur :
- les révisions nécessaires jusqu'à la maîtrise du code ;
 - les entraînements pour amener chaque élève à une réelle automatisation.

La culture professionnelle ainsi partagée autour du manuel de lecture permet de prendre appui sur le travail engagé par chacun des membres de l'équipe pédagogique afin de garantir aux élèves des acquis solides dans l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

Pour les familles, un moyen d'accompagner son enfant dans l'apprentissage de la lecture

Vecteur de motivation et de réussite dans l'apprentissage de l'élève, le manuel rassure les familles qui sont partie prenante du processus d'apprentissage et participe au développement d'une bonne relation école-famille. Il permet aux parents d'investir le champ scolaire et d'enrichir leur rapport à l'école, de même qu'il contribue à valoriser les apprentissages scolaires. En le consultant, les parents peuvent comprendre comment est structuré l'enseignement et peuvent se repérer dans la progression des CGP étudiées. L'accompagnement de leur enfant dans l'apprentissage du code est facilité et conforte le travail de la classe.

« Les quelques études qui ont cherché à mesurer l'efficacité des manuels scolaires semblent montrer qu'il s'agit d'un outil efficace, permettant d'accroître la qualité des apprentissages des élèves qui les utilisent. Il est vrai que ces études semblent montrer que les manuels sont surtout efficaces dans les premières années de scolarité, spécialement pour l'apprentissage de la langue. »

« Le manuel favorise des échanges autour du savoir, ce qui n'est pas mince dans certains milieux ; son organisation, ses couleurs, prêtent leurs repères à la mémoire, souvent pour le long terme, pour stabiliser des connaissances. »

François-Marie Gérard,
« Le manuel scolaire, un outil efficace, mais décrié » in *Éducation & Formation*, janvier 2010.

Quelle place accorder au manuel dans l'enseignement de la lecture ?

Le manuel sélectionne et ordonne l'apprentissage du code à partir duquel l'enseignement de la lecture est organisé par le professeur en classe.

La réflexion et le travail du professeur, appuyés sur ses compétences professionnelles, sont prépondérants en amont et en aval de l'utilisation du manuel : explicitation systématique du code, mise en œuvre d'activités concourant à sa mémorisation et à son automatiser, complémentarité des activités proposées par le manuel, étayage, différenciation, évaluation, etc.

Le manuel de lecture ne se substitue pas à la démarche d'enseignement dont l'organisation rigoureuse incombe au professeur. Si la majorité des manuels prône une entrée systématique dans l'apprentissage du code, le contenu proposé ne saurait se suffire à lui-même pour développer l'ensemble des compétences en lecture-écriture. Après le choix du manuel, il revient ainsi au professeur d'assurer un équilibre entre les composantes essentielles de l'apprentissage de la lecture (la lecture et la compréhension de l'écrit, l'écriture et l'étude de la langue), mais en veillant à ce que les efforts soient concentrés sur le principe alphabétique en début d'année et, progressivement, sur la compréhension de l'écrit à partir de phrases et de courts textes lus en autonomie par l'élève.

Activités de soutien à l'apprentissage du code :

- les activités de production d'écrits (copie/écriture de mots, de phrases, de textes) ;
- les activités d'observation de la syntaxe et de la morphologie ;
- les activités de vocabulaire (familles de mots, mots de sens proche ou opposé) ;
- les activités de compréhension intégrant la dimension culturelle.

Les outils associés au manuel de lecture (guide du maître, livres d'activités) peuvent contribuer à la structuration de l'enseignement de la lecture mais ne constituent pas à eux seuls une clé de voûte de la réussite de cet apprentissage. Si le livre du maître permet de comprendre comment le manuel et les activités ont été conçus, l'utilisation du livre d'activités quant à elle, n'est pas recommandée. L'usage du cahier du jour est plus efficace pour travailler le lire-écrire que celui d'un cahier d'activités, appelé aussi fichier de l'élève. Le cahier du jour présente en effet plusieurs avantages : la part d'écriture de l'élève y est généralement plus importante, les modèles d'écriture en cursive sont tracés par le professeur, le contenu est plus étroitement lié aux activités de la classe. Il est le support privilégié des activités d'écriture, de dictée et de copie qui vont, à ce stade, renforcer l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe.

Que doit contenir un manuel de lecture ?

Choisir un manuel de lecture exige de s'assurer, avant toute chose, de la conformité avec le programme en vigueur. Le professeur doit apprécier la pertinence et la cohérence des apprentissages proposés au regard de celui-ci.

L'étude du code doit être la composante dominante du manuel de lecture au CP. Le contenu proposé doit garantir l'acquisition d'automatismes nécessaires à une maîtrise assurée du codage et du décodage par l'élève. Il doit porter une attention particulière à la construction du principe alphabétique et à l'identification des mots. Les activités de découverte, d'entraînement et de consolidation destinées à ces fins sont nécessairement prégnantes, variées et systématiques.

« La corrélation entre les résultats en matière de vitesse de déchiffrage et de compréhension d'un texte écrit retient particulièrement l'attention. Si lire c'est comprendre, il semble bien ainsi que ce soit la précision et la fluidité du déchiffrage qui sont le mieux à même d'assurer la compréhension. »

Jérôme Deauviau, Anne-Marie Bruno, Odile Espinoza, *Lecture au CP : un effet-manuel considérable, rapport de recherche, Laboratoire Printemps, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, novembre 2013.*

Un rythme accru de l'étude du code les premières semaines de l'apprentissage contribue à prévenir la difficulté dans l'apprentissage de la lecture en facilitant l'entrée dans le décodage.

« L'étude des correspondances graphèmes/phonèmes doit commencer dès le début du CP. Lors des deux premiers mois, il est nécessaire qu'un nombre suffisant de correspondances (de l'ordre d'une douzaine ou d'une quinzaine) ait été étudié afin de permettre aux élèves de décoder des mots de façon autonome. »

Cnesco, Ifé, Conférence de consensus « Lire, comprendre, apprendre : comment soutenir le développement de compétences en lecture ? » : recommandations du jury, mars 2016

Une attention particulière est portée au tempo proposé par le manuel. Il doit être rapide d'emblée. L'étude des CGP est abordée dès la première semaine. 14 ou 15 correspondances doivent être étudiées les deux premiers mois.

« Un tempo rapide s'avère bénéfique aux apprentissages des élèves en code et en écriture. En code, cette influence atteint son maximum pour un tempo de 14 ou de 15 CGP étudiées pendant les neuf premières semaines. Les élèves initialement faibles progressent davantage en code lorsque le tempo est compris entre 12 et 14. Les tempos les plus lents, inférieurs à 8, freinent les apprentissages des élèves, en code, bien sûr, mais aussi en écriture. »

Synthèse du rapport de recherche Lire et écrire. Étude de l'influence des pratiques d'enseignement de la lecture et de l'écriture sur la qualité des premiers apprentissages, sous la direction de Roland Goigoux, Ifé, Lyon, 2016.

La structuration des apprentissages proposée par le manuel doit permettre aux élèves d'entrer dans une lecture de textes de plus en plus aisée et autonome. Pour répondre à cet objectif, la planification de l'étude du code prévue doit prendre en compte les critères suivants :

- les CGP les plus régulières sont apprises en premier : les voyelles et les consonnes isolées sont présentées en début d'apprentissage, les graphèmes les plus fréquents, composés de plusieurs lettres sont introduits relativement tôt : ou, on, ch, un, au, eau, qu ;
- l'étude de CGP posant difficulté est répartie progressivement dans l'année : phonème correspondant à plusieurs graphèmes ([s] qui peut s'écrire c/ç/ss/sc/t) ; phonème irrégulier selon la position occupée : [s], [c] entre deux voyelles, [g] devant i et e ;
- le schéma consonne-voyelle simple est privilégié. Les associations VC - CVC et CCV sont étudiées plus tard ;
- la progression tient compte de la fréquence d'usage des CGP.

Les textes doivent être déchiffrables par les élèves. Ils s'appuient sur les acquis des élèves de manière à développer l'autonomie et la fluidité de lecture. Ils proposent des lectures de plus en plus longues, de nature variée, ouvertes aux autres domaines d'apprentissage.

L'équilibre entre les textes et les illustrations doit être respecté. Les images agrémentent le contenu de la page mais peuvent être des distracteurs pour les jeunes élèves et diminuer significativement la part de texte contenu dans un manuel. Il convient donc de veiller à ce que la place accordée aux illustrations ne se fasse pas au détriment de celle réservée à l'étude du code : les activités de systématisation doivent être privilégiées et proposer à l'élève des temps suffisants d'entraînement à la lecture.

Le contenu du manuel doit prendre appui sur un lexique qui tienne compte de la fréquence d'usage des mots. Le lexique choisi permet non seulement à l'élève d'acquérir des mots nouveaux et d'étendre son vocabulaire mais également d'en mémoriser l'orthographe lexicale (mise en évidence des morphèmes lexicaux et grammaticaux, des mots-outils les plus fréquents, etc.). L'acquisition de l'orthographe lexicale et grammaticale participe à l'automatisation de la reconnaissance des mots tout comme à l'accès au sens.

GRILLE D'ANALYSE POUR CHOISIR UN MANUEL DE LECTURE

Cette grille permet au professeur et à l'équipe pédagogique d'identifier si les principes qui font consensus sur l'apprentissage de la lecture sont présents dans un manuel de lecture. La comparaison entre plusieurs manuels permet de nourrir la réflexion puis de choisir celui qui répond au mieux à l'enseignement le plus efficace de la lecture.

	OUI	NON
<p>Le manuel propose les CGP les plus régulières et les plus fréquentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> — graphèmes-phonèmes voyelles composés d'un graphème avec une seule lettre [a], [i]... — graphèmes-phonèmes consonnes dont on peut faire durer la prononciation [r], [l], [v]... 		
<p>Le rythme des CGP étudiées est suffisamment soutenu les premières semaines : un tempo de 14 ou 15 CGP étudiées pendant les neuf premières semaines.</p>		
<p>Le manuel contient de nombreuses activités de décodage et d'identification des mots permettant à l'élève de s'entraîner et d'automatiser le code grapho-phonologique et la combinatoire : des activités de type : formation de syllabes (s -> a => sa), lecture de syllabes, de mots, de nouveaux mots...</p>		
<p>Le manuel propose des structures syllabiques de plus en plus complexes : d'abord, une composition de la syllabe consonne-voyelle (CV), puis VC, CVC ensuite et enfin CCV.</p>		
<p>Le manuel contient des textes déchiffrables, reprenant les CGP étudiées : la plateforme Anagraph, issue de la recherche « Lire écrire », offre aux professeurs la possibilité de calculer la part directement déchiffrable par les élèves des textes qu'ils utilisent comme supports d'apprentissage de la lecture.</p>		

111 — Comment analyser et choisir un manuel de lecture pour le CP ?

Le manuel aborde suffisamment la mémorisation de connaissances orthographiques et grammaticales, par des activités de dictée notamment : lettres muettes mises en évidence, marques d'accord au sein du groupe nominal ou entre sujet et verbe, etc.

En cours d'année, le manuel propose des textes variés de plus en plus complexes et abordant des genres diversifiés.